

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 109

13 janvier 2012

### SOMMAIRE

Abbott International Luxembourg S.à r.l. ....	5202	MH-SH S.A. ....	5229
Afra Luxembourg S.A. ....	5197	Mikra-Luxembourg S.A. ....	5229
Akord Investment S.A. ....	5198	Mister Minit Luxembourg s.à r.l. ....	5229
Alpha DB Lindsell Limited S.C.S. ....	5198	MMG Investments S.à r.l. ....	5203
Antias Finance S.A. ....	5198	MNR Investments S.A. ....	5199
Aquilegia S.à r.l. ....	5197	Moto - Land, société à responsabilité limitée ....	5230
Aquilegia S.à r.l. ....	5198	MSI Alpha S.à r.l. ....	5230
Asap Invest S.A. ....	5199	Mustiris S.A. ....	5230
Asap Invest S.A. ....	5201	MYJG S.A. ....	5230
Autocars Pletschette S.à r.l. ....	5201	New King's Club Sàrl ....	5191
BENESHARE TRANSPORT GROUP (Luxembourg) S.A.-SPF ....	5202	New S.Petersbourg Sport s.à r.l. ....	5192
Beneshare Xpress Logistics (Luxembourg) S.A. ....	5192	NRZ Holding S.à r.l. ....	5212
Benton Investments S.A. ....	5202	NTB Inter s.à r.l. ....	5192
Beta DB Lindsell Limited S.C.S. ....	5201	O! Bijoux S.à r.l. ....	5231
BFP International S.A. ....	5202	OCM Luxembourg EPOF A S.à r.l. ....	5231
Bluehill Participations & Cie S.C.A. ....	5201	OCM Luxembourg EPOF S.à r.l. ....	5231
Borgbu S.A. ....	5198	One Commodities S.A. ....	5232
Bô&Zin S.A. ....	5203	Opti-Maler S.à r.l. ....	5192
CNLP S.A. ....	5190	Optique Quaring Bonnevoie S.à r.l. ....	5232
Compagnie Européenne d'Entrepôts et Frigorifiques S.A. ....	5186	Pah West Europe S.à r.l. ....	5193
Contel Group S.A. ....	5202	Parros S.A. ....	5229
Home Wellness International S.A. ....	5196	Pixxell S.à r.l. ....	5192
Home Wellness International S.A. ....	5192	Pizzeria-Restaurant IL PAVONE S.à r.l. ....	5196
Home Wellness International S.A. ....	5197	Safra I.P. Holding Co. ....	5231
International Fashion Partners S.A. ....	5212	Santoscar Sàrl ....	5190
La Fermette S.à r.l. ....	5190	Sebastian S.A. ....	5196
Le Fou du Roi Sàrl ....	5191	Tor S.A. ....	5191
Lux Entertainment S.A. ....	5191	Transport Fouquet S.à r.l. ....	5197
Mantra S.à r.l. ....	5191	Vicon S.A. ....	5186
Menolly Cheapside S.à r.l. ....	5229	VICON S.A. Spf ....	5186
Meridiam MC S.A. ....	5190	Wharf Properties S.à r.l. ....	5193
		WM Investments Sàrl ....	5232

**Compagnie Européenne d'Entrepôts Frigorifiques S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 123.843.

Le siège social du commissaire aux comptes, AUDIEX S.A., est dorénavant établi au:

9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011168043/11.

(110195425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

**Vicon S.A., Société Anonyme,  
(anc. VICON S.A. Spf).**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 152.518.

In the year two thousand eleven, on the thirtieth of November;

Before Us M<sup>e</sup> Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company ("société anonyme") qualified as family wealth management company in the sense of dispositions of the law of May 11<sup>th</sup>, 2007 "VICON S.A. Spf", (the "Company"), established and having its registered office in L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 152518, incorporated pursuant to a deed of Me Marc LECUIT, notary residing in Mersch, on April 13, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1070 of May 21, 2010.

The meeting is presided by Mrs. Alexia UHL, employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

The Chairman appoints Ms. Monique GOERES, employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, as secretary.

The meeting elects Mr. Christian DOSTERT, employee, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Abandon of the statute of a family wealth management company and subsequent amendment of the corporate purpose in order to give article 2 of the bylaws the following wording:

" **Art. 2.** The Company may acquire through contributions, firm purchases or options, patents, service marks, trade-marks licenses, know-how and other industrial, commercial or intellectual property rights and generally hold, license the right to use it, sublicense, sell or dispose of the same, into whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management and development of those rights, trademarks and licenses and to obtain and make any registration required in this respect.

The Company can also take whatever action necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, know-how and other industrial, commercial or intellectual property rights, licenses, sublicenses and similar rights against infringement by third party.

In addition, the Company can provide any administrative services to affiliated companies.

The Company may furthermore make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The Company may borrow in any form whatever.

The Company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the Law.

Within the limits of its activity, the Company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

The Company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote its development or extension.

The Company can generally undertake all industrial, commercial, financial, investment or real estate operations in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad which are connected directly or indirectly in whole or in part to the corporate purpose.

The Company can achieve its objective directly or indirectly in its own name or for the account of a third party, alone or in association, undertaking all operations by nature in favour of the corporate purpose or the purpose of the companies in which it holds interests."

2. Change of the Company's name into "VICON S.A." and subsequent amendment of the first paragraph of article 1 of the articles of association;

3. Amendment of article 13 of the bylaws;

4. Miscellaneous.

B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.

C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.

E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to abandon the statute of a family wealth management company and to subsequently amend the corporate purpose in order to give article 2 of the bylaws the wording as reproduced under point 1) of the agenda.

*Second resolution*

The meeting decides to change the Company's name into "VICON S.A." and to subsequently amend the first paragraph of article 1 of the articles of association, in order to give it the following wording:

" **Art. 1. (first paragraph).** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "VICON S.A." (the Company)."

*Third resolution*

The meeting decides to amend article 13 of the bylaws as follows:

" **Art. 13.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies and of the modifying Acts."

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses incurring for the reason of the present deed, in any form whatsoever, is approximately evaluated at one thousand Euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by an French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the French version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed with Us, the notary, the present deed.

**Suit la version française de ce qui précède:**

L'an deux mille onze, le trente novembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens des dispositions de la loi du 11 mai 2007 "VICON S.A. Spf", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152518, constituée suivant acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, le 13 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1070 du 21 mai 2010.

L'assemblée est présidée par Madame Alexia UHL, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

La Présidente désigne Mademoiselle Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme secrétaire

L'assemblée choisit Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, comme scrutateur.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Abandon du statut de société de gestion de patrimoine familial et modification subséquente de l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 2.** La Société pourra acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, tous brevets, marques, licences, marques de service, savoir-faire, ainsi que tous autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, et plus généralement les détenir et accorder des licences, sous-licences, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées et sous-traiter la gestion et le développement de ces droits, marques, brevets et licences et obtenir et faire tous enregistrements requis à cet effet.

La Société pourra également prendre toute action nécessaire pour protéger les droits afférent aux brevets, marques, licences, marques de service, savoir-faire, et autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, aux sous-licences et droits similaires contre les violations des tiers.

De plus, la Société peut fournir tous services administratifs aux sociétés affiliées.

La Société pourra en outre effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

La Société pourra, dans les limites fixées par la Loi, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

La Société pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

La Société pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts."

2. Changement de la dénomination de la Société en "VICON S.A." et modification subséquente du premier alinéa de l'article 1 des statuts;

3. Modification de l'article 13 des statuts;

4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'abandonner le statut de société de gestion de patrimoine familial et de modifier subséquemment l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur comme reproduite ci-avant sous le point 1) de l'ordre du jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société en "VICON S.A." et de modifier subséquemment le premier alinéa de l'article 1 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . (premier alinéa).** Il existe entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des Actions, une société anonyme prenant la dénomination de "VICON S.A." (la Société)."

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 13 des statuts comme suit:

" **Art. 13.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of 10 August 1915, and of the modifying Acts."

" **Art. 13.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et aux lois modificatives."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'assemblée.

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, incombant à raison du présent acte, sous quelque forme que ce soit, est approximativement évalué à mille euros.

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. UHL, M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> décembre 2011. LAC/2011/53306. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168594/198.

(110194645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

**CNLP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 1, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 154.981.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
des Actionnaires réunie au siège social à Luxembourg, le 16 novembre 2011 à 14.00 heures*

Acceptation de la démission de A&C Management Services SARL de son mandat de Commissaire aux Comptes en date du 16 novembre 2011.

Nomination, en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, de H.R.T. Révision S.A., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 51.238, son mandat prenant fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2011.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011168668/18.

(110195429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

---

**Meridiam MC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.093.

—  
Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Meridiam MC S.A.*

Caceis Bank Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011170073/12.

(110197327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**La Fermette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5698 Welfrange, 5, Waassergaass.

R.C.S. Luxembourg B 29.981.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170042/10.

(110197376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Santoscar Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3431 Dudelange, 1, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 138.428.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12/12/2011.

Signature

*Le Gérant*

Référence de publication: 2011170095/12.

(110197318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Le Fou du Roi Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 6, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 68.679.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170043/10.

(110197371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Lux Entertainment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1924 Luxembourg, 25, rue Emile Lavandier.

R.C.S. Luxembourg B 55.794.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170050/10.

(110197369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Mantra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1521 Luxembourg, 106, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 85.793.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170051/10.

(110197349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**New King's Club Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2560 Luxembourg, 36, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 151.398.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170075/10.

(110197396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Tor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 156.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2011.

*Pour la société*

TOR S.A.

BANQUE BPP S.A.

*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2011170382/14.

(110197718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Home Wellness International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 131.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011170098/11.

(110197425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**New S.Petersbourg Sport s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 13, rue de Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 154.503.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170076/10.

(110197398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**NTB Inter s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5460 Trintange, 14, rue de l'Eglise.  
R.C.S. Luxembourg B 132.199.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170080/10.

(110197378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Opti-Maler S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5426 Greiveldange, 8, Strachen.  
R.C.S. Luxembourg B 54.340.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170085/10.

(110197384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Pixxell S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1922 Luxembourg, 22, rue Auguste Laval.  
R.C.S. Luxembourg B 82.279.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170086/10.

(110197382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Beneshare Xpress Logistics (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 111.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011170145/9.

(110197826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

**Wharf Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 109.459.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Décembre 2011.

WHARF PROPERTIES S.à r.l.

Christelle Ferry

Gérant

Référence de publication: 2011170395/14.

(110197721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

**Pah West Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.653.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of November.

Before Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

THERE APPEARED:

PFIZER LUXEMBOURG SARL having its registered office at 51 Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on 3<sup>rd</sup> October 2001, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 84 125,

represented by Me Cécile JAGER, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on November 28, 2011.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity PFIZER LUXEMBOURG SARL, is the sole part holder in PAH WEST EUROPE S.à r.l., incorporated on November 10, 2011 by deed of the notary Léonie Grethen, acting in replacement of the undersigned notary, having its registered office at 51 Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164 653, not yet published in the Mémorial C (the "Company") and of which the articles have been modified for the last time on November 28, 2011 by a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C.

The current corporate capital of the company is set at TWELVE MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 12,512,500.-) divided into TWELVE MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (12,512,500.-) shares having a par value of ONE EURO (EUR 1.00) each.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole part holder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of TWENTY TWO MILLION EUROS (EUR 22,000,000.-) to bring it from its present amount of TWELVE MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 12,512,500.-) to the amount of THIRTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 34,512,500.-) by the creation and the issue of TWENTY TWO MILLION (22,000,000) new shares having a par value of ONE EUROS (EUR 1.-) each (the "New Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, together with total issue premium of ONE HUNDRED NINETY NINE MILLION EUROS (EUR 199,000,000.-).

The aggregate contribution of TWO HUNDRED TWENTY ONE MILLION EUROS (EUR 221,000,000.-) in relation to the New Shares is allocated as follows: (i) of TWENTY TWO MILLION EUROS (EUR 22,000,000.-) to the share capital of the Company and (ii) ONE HUNDRED NINETY NINE MILLION EUROS (EUR 199,000,000.-) to the share premium account of the Company.

### *Subscription*

Pfizer Holding France, a company under the form of a société en commandite par actions organized and existing under the laws of France, having its registered office at avenue du Docteur Lannelongue 23-25, 75014 Paris, France and registered with the Paris Companies' Trade Register under number 612 009 936, here represented by Me Jager, prenamed by virtue of a proxy given under private seal, has declared to subscribe for the TWENTY TWO MILLION (22,000,000) New Shares, and to pay them a total price of TWENTY TWO MILLION EUROS (EUR 22,000,000.-) together with a total issue premium of ONE HUNDRED NINETY NINE MILLION EUROS (EUR 199,000,000.-), by a contribution in kind consisting of 1,155,830 shares (i.e. 99.9999% of the share capital) of Pfizer Animal Health, a société anonyme organized and existing under the laws of Belgium, having its registered office at rue Laid Burniat 1, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgium and registered with the Crossroads Bank of Enterprises with number 0401.953.350 having a share capital of EUR 47,610,200.00 for an amount of TWO HUNDRED TWENTY ONE MILLION EUROS (EUR 221,000,000.-).

The said proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

#### *Evidence of the contribution's existence and Valuation:*

The above contribution in kind has been dealt with in a valuation statement issued by the management of the Company, which certifies that the total value of the contribution in kind is equal to the value of the New Shares issued in consideration to the Contributed Shares.

The said report, a copy of the coordinated bylaws, of the share register and of the excerpt of the Crossroads Bank of Enterprises of Pfizer Animal Health, société anonyme have been given to the notary.

#### *Effective implementation of the contribution:*

The Contributor, PFIZER HOLDING FRANCE, prenamed here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of the Contributed Shares and possessing the power to dispose of the Contributed Shares quotas;
- the Contributed Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Contributed Shares.
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Contributed Shares be transferred to it;
- according to the laws of Belgium, and the articles of association of the said company, the equity quotas are freely transferable;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg and in Belgium, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

#### *Second resolution*

The sole partner resolves to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company in order to reflect such increase of capital, which now reads as follows:

**Art. 7. First paragraph.** "The corporate capital of the company is set at THIRTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 34,512,500.-) divided into THIRTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED (34,512.500) shares having a par value of ONE EURO (EUR 1.00) each."

#### *Valuation - Costs*

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at EUR 6,800.

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her hereabove capacities, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employees of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour de novembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

## A COMPARU:

Pfizer Luxembourg SARL, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg et enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 84 125,

représentée par M<sup>e</sup> Cécile JAGER, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, Pfizer Luxembourg SARL, est l'associé unique de PAH West Europe SARL, constituée suivant acte reçu par le notaire Léonie Grethen agissant en remplacement du notaire instrumentant en date du 10 novembre 2011, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 164.653, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société») et dont les statuts ont été modifiés le 28 novembre 2011 par acte du notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social actuel de la Société actuel est fixé à DOUZE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.512.500,-) divisé en DOUZE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.512.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un EURO (EUR 1.00) chacune.

Laquelle personne comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société par un montant de VINGT-DEUX MILLIONS D'EUROS (EUR 22.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de DOUZE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.512.500,-) à un montant de TRENTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 34.512.500) par l'émission de VINGT DEUX MILLIONS (22.000.000,-) de nouvelles parts sociales ayant une valeur D'UN EURO (EUR 1,00) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS D'EUROS (EUR 199.000.000,-).

L'apport total de DEUX CENT VINGT-ET-UN MILLIONS D'EUROS (EUR 221.000.000,-relativement aux Nouvelles Parts Sociales est alloué comme suit: (i) VINGT DEUX MILLIONS EUROS (EUR 22.000.000,-) au capital social de la Société et (ii) CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS D'EUROS (EUR 199.000.000,-) au compte de prime d'émission de la Société.

### *Souscription*

PFIZER HOLDING FRANCE, une société en commandite par actions constituée et régie sous le droit français, ayant son siège social au 23-25 avenue du Docteur Lannelongue, 75014 Paris, France et enregistrée auprès du registre des sociétés de Paris sous le numéro 612 009 936, ici représentée par M<sup>e</sup> Cécile Jager, précitée en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, a déclaré souscrire toutes les VINGT DEUX MILLIONS (22.000.000) de nouvelles parts sociales et les libérer pour un prix total de VINGT DEUX MILLIONS D'EUROS (EUR 22.000.000,-) ensemble avec une prime d'émission de CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLIONS D'EUROS (EUR 199.000.000,00),

par apport en nature consistant en 1.155.830 actions (soit 99,999 % du capital social) de Pfizer Animal Health, une société anonyme de droit belge, ayant son siège social au 1 rue Laid Burniat, 1348 Louvain la Neuve, Belgique et enregistrée auprès de la Banque-carrefour des Entreprises sous le numéro 0401.953.350, ayant un capital de 47.610.200,00 EUR pour un montant de (EUR 221.000.000,-).

La procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant le comparant susnommé et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

### *Preuve de l'existence de l'apport et Évaluation:*

L'apport en nature ci-dessus a fait l'objet d'un rapport d'évaluation émis par la gérance de la Société, qui certifie que la valeur totale de l'apport en nature est égale à la valeur des Nouvelles Parts Sociales émises en contrepartie des Parts Sociales apportées.

Ledit rapport, les statuts coordonnés, l'extrait de la Banque-carrefour des Entreprises et le registre des actions nominatives de Pfizer Animal Health, précitée ont été présentés au notaire instrumentant.

### *Réalisation effective de l'apport:*

L'Apporteur, PFIZER HOLDING FRANCE, précitée, ici représentée comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de Parts Sociales apportées et possède les pouvoirs d'en disposer,
- les Parts Sociales apportées ne sont encombrées d'aucun gage ou usufruit et qu'il n'existe aucun droit aux fins d'acquérir un tel gage ou usufruit sur lesdites parts;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;

- suivant le droit belge et les statuts de ladite société, les Parts Sociales apportées sont librement transmissibles;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir au Luxembourg et en Belgique aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide alors de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital, lequel article sera comme suit:

**Art. 7. Premier paragraphe.** «Le capital social de la société est fixé à TRENTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 34.512.500,00) divisé en TRENTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS (34.512.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'UN EURO (EUR 1.00) chacune.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à EUR 6.800.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête e la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Cécile Jager, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 01 décembre 2011. LAC / 2011 / 53411. Reçu 75.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

- Pour copie conforme Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168405/173.

(110195140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

---

**Pizzeria-Restaurant IL PAVONE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 73, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 51.182.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170087/10.

(110197364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Sebastian S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 6, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 12.892.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170097/10.

(110197431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Home Wellness International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 131.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011170099/11.

(110197426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Aquilegia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 131.179.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011170124/12.

(110197797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Home Wellness International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 131.908.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011170100/11.

(110197429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Afra Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 148.295.

---

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 12. Dezember 2011.

Für gleichlautende Abschrift

*Für die Gesellschaft*

Maître Carlo WERSANDT

*Notar*

Référence de publication: 2011170558/14.

(110198172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2011.

---

**Transport Fouquet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5426 Greiveldange, 8, Strachen.

R.C.S. Luxembourg B 79.317.

---

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170111/10.

(110197374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2011.

---

**Alpha DB Lindsell Limited S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 136.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170121/10.

(110197689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Aquilegia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 131.179.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011170125/12.

(110197799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Akord Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 117.755.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170128/10.

(110197862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Borgbu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R.C.S. Luxembourg B 86.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXFIDUCIA S.à r.l.

16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011170149/12.

(110197793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Antias Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 95.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170132/10.

(110197842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Asap Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 103.676.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011170134/10.

(110197635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

**MNR Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5942 Itzig, 9, rue Désiré Zahlen.  
R.C.S. Luxembourg B 165.100.

**STATUTS**

L'an deux mille onze, le onze novembre.

Pardevant Maître Martine WEINANDY, notaire de résidence à Clervaux,

ont comparu:

1.- Monsieur John Broadhurst Mills dit John MILLS, employé, né en Afrique du Sud, le 28 février 1969, domicilié à L-5942 Itzig, 9, rue Desire Zahlen.

2.- Monsieur Radu Alexandru Niculescu, retraité, né à Bucharest, le 06 février 1947, demeurant à L-2148 Luxembourg, 3, rue Fernand Mertens.

3.- Monsieur Benedetto Rosetti, retraité, né à San Benedetto del Tronto (I), le 23 juillet 1947, demeurant à L-1465 Luxembourg, 16, rue M Engels.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de „MNR Investments S.A." Le siège social est établi à Itzig.

Il peut être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration. La durée de la société est indéterminée.

**Art. 2.** La société a pour objet toutes activités d'achat, vente et mise en valeur de tous immeubles bâtis et non bâtis, ainsi que toutes opérations généralement quelconques commerciales, financières, mobilières et de locations se rapportant directement ou indirectement à son objet social. Elle pourra exercer toutes activités accessoires, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social.

La Société pourra emprunter avec ou sans garantie, hypothéquer ou gager ses biens, ou se porter caution personnelle et/ou réelle, au profit d'autres entreprises, sociétés ou tiers, sous réserve des dispositions légales afférentes.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS ( 31.000.-EUR) divisé en MILLE (1000) actions de TRENTE-ET-UN EUROS (31.-EUR) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives tant que le capital n'est pas intégralement libéré après la libération complète elles peuvent être au porteur, au choix de l'actionnaire. Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 5.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables. En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social: tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. Le conseil d'administration peut désigner son président: en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un Administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou email, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou email.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas départage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante. Le conseil peut déléguer tout ou en partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. Il peut confier tout ou en partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de chaque administrateur jusqu'à la somme de 10.000,00.-EUROS au delà la signature de deux administrateurs est requise.

**Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quinze du mois de juin au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous la réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acompte sur les dividendes.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2013.

#### *Souscription et Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1- Monsieur John MILLS, préqualifié, trois cent trente-trois actions . . . . .	(333)
2- Monsieur Radu Alexandru Niculescu préqualifié, trois cent trente-quatre actions . . . . .	(334)
3- Monsieur Benedetto Rosetti, préqualifié, trois cent trente-trois actions . . . . .	(333)
Total: mille actions . . . . .	(1000)

Toutes les actions ont été libérées de sorte que la somme de trente et un mille EUROS (31.000.-EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que se soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cent Euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant, les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs

- a) Monsieur John MILLS, préqualifié
- b) Monsieur Radu Alexandru Niculescu, préqualifié
- c) Monsieur Benedetto Rosetti, préqualifié
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:  
Monsieur Radu Alexandru Niculescu, prémentionné
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaires prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle en l'an 2017.

5) Le siège social est établi à L-5942 Itzig, 9, rue Desire Zahren.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec nous notaire, le présent acte.

Signé: B. Rosetti, R. Niculescu, J. Miles, Martine Weinandy.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre aux firmes.

Clervaux, le 21 novembre 2011.

Martine WEINANDY.

Référence de publication: 2011168709/112.

(110194837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

---

**Asap Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 103.676.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011170135/10.

(110197636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Autocars Pletschette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, 1, Zone Industrielle Scheleck.

R.C.S. Luxembourg B 25.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170138/10.

(110197745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Beta DB Lindsell Limited S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 137.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170139/10.

(110197693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Bluehill Participations & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 152.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170140/10.

(110197784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Abbott International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 145.772.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 21 septembre 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 21 octobre 2011.

Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2011171072/14.

(110199010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2011.

---

**BENESHARE TRANSPORT GROUP (Luxembourg) S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 61.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011170144/10.

(110197824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Benton Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 140.693.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170147/10.

(110197514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Contel Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 110.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
Contel Group S.A.  
Signature

Référence de publication: 2011170172/12.

(110197684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**BFP International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4714 Pétange, rue Belle Vue.  
R.C.S. Luxembourg B 33.945.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170148/10.

(110197810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**B&Zin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.  
R.C.S. Luxembourg B 125.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011170152/9.

(110197984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

**MMG Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 164.072.

Acte rectificatif de la Constitution

MMG Investments S.à r.l.

Ref: B 164.072 - L110166211 déposé le 19.10.2011

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of October.

Before the undersigned Maître Joseph ELVINGER, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MGI S. à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Trade and Company register number B 160.206, registered address of 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, here represented by Flora Gibert, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as hereabove stated, have requested the notary to state the following articles of incorporation of a limited liability company:

**Chapter I. Form, Registered Office, Duration, Purpose, Corporate Capital**

**Art. 1. Form.** There is hereby formed, among the subscriber and all those who may become owners of the shares hereinafter issued (the Members), a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name "MMG Investments S.à r.l." (the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (the Company Law), as well as by these articles of incorporation (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. The board of managers of the Company (the Board of Managers) may decide to transfer the registered office of the Company to any other place in the municipality of Luxembourg. The registered office may also be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of the Members of the Company.

In the case that extraordinary events of a political or economic nature, which could interfere with the normal activities at the registered office of the Company or adversely affect the ease of communication between such office and foreign countries, were to occur or are imminent, the registered office may temporarily be transferred abroad until the complete termination of such abnormal circumstances. Such temporary measure shall have no effect, though, on the nationality of the Company. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Board of Managers.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

Without prejudice to Article 20, the Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of Members of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles.

**Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and securities of whatever nature, including bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and other intellectual property rights. The Company may borrow in any way form, except

by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt or other equity securities. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other companies which form part of the same group of companies as the Company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies, which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further mortgage, pledge, hypothecate, transfer or otherwise encumber all or some of its assets. The Company may generally employ any techniques and utilise any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuation risk and other risks.

The Company may furthermore carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions, which are or may be conducive to the above.

**Art. 5. Share Capital.** The subscribed share capital of the Company is set at ONE HUNDRED AND TWENTY FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-) divided into ONE HUNDRED AND TWENTY FIVE THOUSAND (125,000.-) shares with a nominal value of one Euro per share.

The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of the Members adopted in the manner required for amendments of the Articles.

**Art. 6. Shares.** The shares are and will remain in registered form (parts sociales nominatives).

Each ordinary share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the fraction of the share capital of the Company represented by such ordinary share, increased by the amount of the share premium, if any, paid with respect to such ordinary share.

A Members' register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Member. Such register shall set forth the name of each Member, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in this register.

The Company may redeem its ordinary shares within the limits set forth by the Company Law.

**Art. 7. Transfer of shares.** Shares are freely transferable among Members. The transfer of shares to non-Members is subject to the prior approval of the general meeting of Members representing at least three quarters of the issued share capital of the Company. A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg civil code.

For all other matters, reference is made to articles 189 and 190 of the Company Law.

## Chapter II. Management

**Art. 8. Board of Managers.** The Company shall be managed by a Board of Managers composed of at least two (2) members who need not be Members of the Company. The managers shall be elected by the general meeting of the Members of the Company which shall determine their number, remuneration and term of office. The managers shall be elected by vote of the majority of the Members of the Company being present or represented. Each Member of the Company shall be entitled to appoint at least one (1) representative to the Board of Managers. Any manager may be removed with or without cause (ad nutum) by the general meeting of the Members of the Company.

Managers shall be eligible for reelection. In the event of a vacancy in the office of a manager the general meeting of the Members of the Company shall be convened as soon as practicable in order to appoint a new manager with such vacancy to be fulfilled in a manner that will maintain equal representation of each Member of the Company on the Board of Managers.

**Art. 9. Meetings of the Board of Managers.** The Board of Managers may appoint among its Members a chairman and one or more vice-chairmen. None of the chairman or any vice-chairman shall have a deciding or casting vote. The Board of Managers may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers and the minutes of the general meetings of the Members of the Company. The chairman shall preside over all meetings of the Board of Managers. In his absence the Members of the Board of Managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of a majority of the managers present or represented at such meeting.

The Board of Managers shall meet upon call by the chairman or any two managers, at the place indicated in the notice of meeting which, in principle, shall be in Luxembourg.

Written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

No such written notice is required if all the Members of the Board of Managers are present or represented at the commencement of the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram

or telex, of each Member of the Board of Managers. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by telegram, telefax or e-mail, another manager as his proxy.

Any manager may participate in a meeting of the Board of Managers by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other; and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board of Managers may deliberate or act validly only if at least three (3) managers are present or represented at the meeting. If the quorum is not reached the managers present may adjourn the meeting to a later time and venue.

Decisions shall be taken at the unanimity of the votes of the managers present or represented at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Managers may also be passed by a circular document and be the result of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager without any exception. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 10. Minutes of meetings of the Board of Managers.** The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the chairman of the Board of Managers who presided at such meeting or by any two managers of the Company.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any manager of the Company.

**Art. 11. Powers of the Board of Managers.** All powers not expressly reserved by Company Law or by the Articles to the general meeting of Members of the Company fall within the competence of the Board of Managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

**Art. 12. Delegation of powers.** The Board of Managers is authorised to appoint a person, either manager or not, or an entity, without the prior authorisation of the general meeting of the Members of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**Art. 13. Representation of the Company.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or by the joint signatures or single signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the Board of Managers, but only within the limits of such power.

**Art. 14. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a manager, associate, officer or employee of such other company or firm.

Any manager or officer of the Company who serves as manager, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

In the event that any manager of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such manager shall make known to the Board of Managers such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such manager's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the Members of the Company which shall ratify such transaction.

### Chapter III. General Meeting, Sole Member

**Art. 15. General Meeting.** Any validly constituted meeting of Members of the Company shall represent the entire body of Members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

The annual general meeting of the Members of the Company shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company within six months of the close of the financial year.

Other meetings of the Members of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

If there are not more than 25 (twenty-five) Members in the Company, the decisions of the Members may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Members in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Members shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Members may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

If there is only one single Member in the Company, the single Member assumes all powers conferred by the Company Law to the general meeting of Members. The decisions of the single Member are set out in a written resolution executed by or on behalf of the single Member.

**Art. 16. Notice, Quorum, Powers of Attorney and Convening Notices.** The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of Members of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a meeting of the Members of the Company duly convened will be passed by the Members representing more than one half of the total issued share capital of the Company.

The Members may not resolve upon the following transactions without the consent of a majority of the Members representing at least three-quarters of the total issued share capital of the Company:

- (i) to amend, alter or repeal (including any amendment, alteration or repeal effected by merger, consolidation or similar business combination) any provision of the Articles; and
- (ii) to dissolve and/or liquidate the Company.

The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Members may be increased only with the unanimous consent of the Members.

A Member may act at any meeting of the Members of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex.

Any Member may participate in a meeting of the Members of the Company by conference call or similar means of communications whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

If all the Members of the Company are present or represented at a meeting of the Members of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

#### Chapter IV. Accounting Year, Independent Auditor, Distribution of Profits

**Art. 17. Accounting Year.** The accounting year of the Company shall begin on the first of January of every year and shall terminate on 31 December of the same year. By way of exception the first accounting year shall begin on the day of the incorporation of the Company and terminate on 31 December 2011.

**Art. 18. Distribution of Profits.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profits. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The general meeting of Members has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board of Managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of the Members of the Company; and
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### Chapter V. Dissolution, Liquidation

**Art. 19. Dissolution, Liquidation.** The liquidation of the Company shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the Members of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of Members of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s). The dissolution and liquidation of the Company shall be carried out in accordance with the Company Law.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Members in proportion to the shares held by each Member in the Company.

**Art. 20. Financial Information.** The Company shall provide each Member with a copy of the annual accounts in respect of each financial year by 30 April following the end of each financial year.

The Company shall provide each Member with all information in relation to itself available to the Company which may be reasonably required by a Member to meet tax and legal reporting obligations of the group of companies of which the Member is part. Such information shall include but shall not be limited to all available tax filings, returns and receipts, bank statements, books and other records of the Company.

The Company will use Euro (EUR) as its functional currency and it shall prepare its annual accounts in conformity with Luxembourg generally accepted accounting principles.

**Art. 21. Access to Books and Files of the Company.** Each Member and its respective auditors and/or any person appointed by the Member to whom the Company has no reasonable objection may, during normal business hours, have

access to the offices, buildings and sites of the Company and shall have the right to inspect and audit at its own expense all books and records and to check all possessions owned by the Company.

#### *Subscription and Payment*

The ONE HUNDRED AND TWENTY FIVE THOUSAND (125,000.-) shares of the Company with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) per share have been fully subscribed as follows:

MGI Sàrl . . . . . 125.000 (one hundred and twenty five thousand) shares

The ONE HUNDRED AND TWENTY FIVE THOUSAND (125,000.-) shares of the Company have been fully paid up by a contribution in cash so that the amount of ONE HUNDRED AND TWENTY FIVE THOUSAND EURO (EUR 125,000.-) is as of now at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary.

#### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 183 of the Company Law and expressly states that they have been fulfilled.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

#### *Résolutions of the General Meeting of the Members*

The prenamed Member, represented as here above stated, representing the entire subscribed capital, has immediately adopted the following resolutions:

- a. The number of managers is set at four (4).
- b. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period of time:
  - Mr. Stuart Griffiths, Group Manager, born on 3 October 1948, in Rogiet (UK), residing professionally at Al Masaood Building, 4<sup>th</sup> floor, Najda Street, P.O.Box 322, Abu Dhabi, United Arab Emirates;
  - Mr. Ziad Nabil Abou Nasr, Senior Manager, born on 28 December 1969, in Baabda (Lebanon), residing professionally at Al Masaood Building, 4<sup>th</sup> floor, Najda Street, P.O.Box 322, Abu Dhabi, United Arab Emirates;
  - Mr. Mahmood Samy Naib, Deputy Chief Executive Officer, born on 19 September 1966 in Baghdad (Iraq), with professional address at Khalidiya Tower, Khalidiya, P.O.Box 33933, Abu Dhabi, United Arab Emirates; and
  - Mr. Omar Ghassan Jihad Fahmi, Chief Operations Officer, born on 21 June 1971 in Baghdad (Iraq), with professional address at Khalidiya Tower, Khalidiya, P.O. Box 33933, Abu Dhabi, United Arab Emirates.
- c. The registered office of the Company is set at: 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the proxyholder, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same proxyholder and in case of divergences between the French and the English text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxemburg-City, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MGI S. à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 160.206,

dûment représentée par Flora Gibert, clerc de notaire, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparantes, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée:

## Chapter I<sup>er</sup>. Forme, Siège Social, Durée, Objet social, Capital Social

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est établi par la présente entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront détenteurs des parts sociales émises ci-après (les Membres), une société à responsabilité limitée sous la dénomination «MMG Investments S.à r.l.» (la Société), qui sera régie par les lois de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le conseil de gérance de la Société (le Conseil de Gérance) peut décider de transférer le siège social de la Société en tout autre endroit dans la commune de Luxembourg. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des Membres de la Société.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger devaient se produire ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Cette mesure temporaire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société. Des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une décision du Conseil de Gérance.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Sans préjudice de l'Article 20, la Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des Membres de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

**Art. 4. Objet Social.** L'objet de la Société est l'acquisition d'intérêts de propriété, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises, sous quelque forme que ce soit ainsi que la gestion de ces intérêts de propriété. La Société peut notamment acquérir par voie de souscription, achat ou échange ou par tout autre moyen toutes valeurs, actions et titres/garanties de quelque nature que ce soit en ce compris les obligations, certificats, certificats de dépôt et tous autres instruments et plus généralement tous titres/garanties, instruments financiers émis par une entité privée ou publique quelle qu'elle soit. La Société peut également participer dans la création, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut également investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et autres droits de propriété intellectuelle.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de créances et obligations et autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances négociables. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations à ses filiales, sociétés affiliées et sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut en outre gager, hypothéquer, céder ou de tout autre manière grever tout ou partie de ses actifs. La Société peut en général employer toutes techniques et utiliser tous instruments en relation avec ses investissements en vue de leur gestion optimale, incluant les techniques et instruments en vue de protéger la société contre les risques de crédit, de fluctuation des devises et des taux d'intérêts et autres risques.

La Société peut encore mener à bien toutes activités commerciales, financières ou industrielles ou toutes transactions aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à CENT VINGT CINQ MILLE EURO (EUR 125.000,-) représentés par CENT VINGT CINQ MILLE (125.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des Membres adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

**Art. 6. Parts sociales.** Les parts sociales sont et resteront des parts sociales nominatives.

Chaque part sociale ordinaire donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec la fraction du capital social de la Société représentée par cette part sociale ordinaire, augmenté du montant de la prime d'émission, le cas échéant, payée pour cette part sociale ordinaire.

Un registre des Membres de la Société sera tenu au siège social de la Société, où il pourra être consulté par tout Membre. Ce registre indiquera le nom de chaque Membre, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de parts sociales qu'il détient, les montants libérés pour chacune de ces parts sociales, ainsi que la mention de la cession des parts sociales et les dates de ces cessions. La propriété des parts sociales sera établie par l'inscription dans ledit registre.

La Société peut racheter ses parts sociales ordinaires dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

**Art. 7. Cession de Parts Sociales.** Les parts sociales sont librement cessibles entre Membres. La cession de parts sociales à des personnes qui ne sont pas Membres est soumise au consentement préalable de l'assemblée générale des Membres représentant au moins les trois-quarts du capital social émis de la Société. Une cession de parts sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société, ou acceptée par celle-ci, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés.

## Chapter II. Gestion

**Art. 8. Conseil de Gérance.** La Société sera administrée par un Conseil de Gérance composé d'au moins deux (2) membres qui ne doivent pas nécessairement être Membres de la Société. Les gérants seront élus par l'assemblée générale des Membres de la Société qui fixera leur nombre, rémunération et la durée du mandat. Les gérants seront élus par un vote à la majorité des Membres de la Société qui sont présents ou représentés. Chaque Membre de la Société est en droit de désigner au moins un (1) représentant au Conseil de Gérance. Tout gérant peut être révoqué avec ou sans motif (ad nutum) par l'assemblée générale des Membres de la Société.

Les gérants seront rééligibles. Si le poste de gérant devient vacant, l'assemblée générale des Membres de la Société sera convoquée dès que possible afin de nommer un nouveau gérant, une telle vacance devra être satisfaite de telle sorte que soit assurée une représentation égalitaire des Membres de la Société au Conseil de Gérance.

**Art. 9. Réunions du Conseil de Gérance.** Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses Membres un président et un ou plusieurs vice-présidents. Ni le président ni aucun des vice-présidents n'auront un droit de vote décisionnel ou prépondérant. Le Conseil de Gérance peut également choisir un secrétaire, gérant ou non, et qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des assemblées générales des Membres de la Société. Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance. En son absence, les Membres du Conseil de Gérance peuvent nommer un autre gérant en tant que président intérimaire par un vote à la majorité des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, sera à Luxembourg.

Une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Gérance sera donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont exposées dans l'avis de convocation.

Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les Membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés au début de la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés, et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque Membre du Conseil de Gérance peut renoncer à la convocation par accord écrit, donné en original, par fax, courrier électronique, télégramme ou télex. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions tenues à des heures et à des lieux fixés dans un agenda préalablement adopté par une résolution du Conseil de Gérance.

Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit, télégramme, fax ou courrier électronique, un autre gérant comme son mandataire.

Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre; et la participation à une réunion par ces moyens équivaldra à une participation en personne à cette réunion.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins deux (2) des gérants sont présents ou représentés à la réunion. Si le quorum n'est pas atteint les gérants présents peuvent ajourner la réunion à une date et à un lieu ultérieurs.

Les décisions seront prises à l'unanimité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Nonobstant ce qui précède, une résolution du Conseil de Gérance peut également être adoptée par un document circulaire et être le fruit d'un ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signée par chacun et tous les gérants sans exception aucune. La date de cette résolution sera la date de la dernière signature.

**Art. 10. Procès-Verbal des Réunions du Conseil de Gérance.** Le procès-verbal de toute réunion du Conseil de Gérance sera signé par le président du Conseil de Gérance qui a présidé cette réunion ou par deux gérants de la Société.

Des copies ou extraits de ce procès-verbal pouvant être présentés lors de procédures judiciaires ou autres seront signés par le secrétaire (le cas échéant) ou par tout gérant de la Société.

**Art. 11. Pouvoirs du Conseil de Gérance.** Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Membres de la Société par la Loi sur les Sociétés ou les Statuts sont de la compétence du Conseil de Gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

**Art. 12. Délégation de Pouvoirs.** Le Conseil de Gérance est autorisé à nommer une personne, gérant ou non, ou une entité, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des Membres de la Société, aux fins de réaliser des fonctions spécifiques à tous les niveaux au sein de la Société.

**Art. 13. Représentation de la Société.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou, par les signatures conjointes ou la signature individuelle de toute(s) personne(s) à qui ce pouvoir de signature a été accordé par le Conseil de Gérance, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 14. Conflit d'Intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou déclaré nul du fait qu'un ou plusieurs des gérants ou agents de la Société sont intéressés, ou sont un gérant, un associé, un agent ou un employé de cette autre société ou entreprise.

Tout gérant ou agent de la Société qui occupe le poste de gérant, agent ou employé de toute société ou entreprise avec laquelle la Société conclura des contrats ou bien entreprendra des activités ne devra pas, uniquement en raison de cette affiliation avec cette autre société ou entreprise, être privé de délibérer et de voter ou d'agir sur tous les points concernant ce contrat ou autre activité.

Si un gérant de la Société a un intérêt personnel et contraire quel qu'il soit concernant toute transaction de la Société, ce gérant devra en informer le Conseil de Gérance et ne délibérera et ne votera pas au sujet de cette transaction, et un compte-rendu de cette transaction et de cet intérêt du gérant s'y rapportant, sera fait à la prochaine assemblée générale des Membres de la Société qui approuvera cette transaction.

### Chapter III. Assemblée Générale, Membre Unique

**Art. 15. Assemblée Générale.** Toute assemblée des Membres de la Société valablement constituée représentera l'ensemble des Membres de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus afin donner des instructions, effectuer ou approuver tous les actes concernant les opérations de la Société.

L'assemblée générale annuelle des Membres de la Société sera tenue à Luxembourg au siège social de la Société dans les six mois de la clôture de l'exercice social.

Les autres assemblées des Membres de la Société peuvent être tenues au lieu et à l'heure indiqués dans les avis de convocation respectifs à l'assemblée.

Lorsque le nombre de Membres de la Société n'excède pas 25 (vingt-cinq), les décisions des Membres peuvent être prises par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les Membres par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, fax ou courrier électronique. Les Membres exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des Membres peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou par fax.

Lorsqu'il n'y a qu'un seul et unique Membre dans la Société, l'unique Membre assume tous les pouvoirs conférés par la Loi sur les Sociétés à l'assemblée générale des Membres. Les décisions du Membre unique sont exposées dans une résolution écrite signée par et au nom du Membre unique.

**Art. 16. Convocation, Quorum, Procurations et Formalités de Convocation.** Les délais de convocation et le quorum requis par la loi régiront et seront applicables à la conduite des assemblées des Membres de la Société, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

Chaque part sociale donne droit à un vote.

Sauf exigence contraire de la loi ou des présents Statuts, les résolutions à une assemblée des Membres de la Société dûment convoquée seront adoptées par les Membres représentant plus de la moitié de la totalité du capital social émis de la Société.

Les Membres ne peuvent pas statuer sur les transactions suivantes sans le consentement de la majorité des Membres représentant au moins les trois-quarts de la totalité du capital social émis de la Société:

(i) amender, modifier ou abroger (en ce compris tout amendement, modification ou abrogation réalisé par la fusion, la consolidation ou un regroupement similaire) toute disposition des Statuts; et

(ii) dissoudre et/ou liquider la Société.

La nationalité de la Société peut être changée et les engagements de ses Membres peuvent être augmentés uniquement avec le consentement unanime des Membres.

Un Membre peut agir à toute réunion des Membres de la Société en nommant par écrit une autre personne comme son mandataire que ce soit en original, par fax, courrier électronique, télégramme ou télex.

Tout Membre peut participer à une assemblée des Membres de la Société par conférence téléphonique ou autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler et de délibérer correctement, et la participation à une réunion par ces moyens sera considérée comme une participation physique à cette réunion.

Si tous les Membres de la Société sont présents ou représentés à une réunion des Membres de la Société, et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de la réunion, la réunion peut être tenue sans convocation préalable.

### Chapter IV. Exercice Social, Réviseur d'Entreprises Indépendant, Affectation des Bénéfices

**Art. 17. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et prendra fin le 31 décembre de la même année. A titre exceptionnel, le premier exercice social commencera le jour de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2011.

**Art. 18. Affectation des Bénéfices.** Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent les bénéfices nets. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social nominal de la Société.

L'assemblée générale des Membres a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le transférer à la réserve ou le reporter.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le Conseil de Gérance;
  - (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que suffisamment de fonds sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
  - (iii) la décision de verser des acomptes sur dividendes est prise par l'assemblée générale des Membres de la Société;
- et
- (iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

## Chapter V. Dissolution, Liquidation

**Art. 20. Dissolution et Liquidation.** La liquidation de la Société sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par une assemblée générale des Membres de la Société statuant sur cette liquidation. Cette assemblée générale des Membres de la Société déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateur(s). La dissolution et la liquidation de la Société seront effectuées conformément à la Loi sur les Sociétés.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société sera versé aux Membres proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chaque Membre dans la Société.

**Art. 21. Informations Financières.** La Société remettra à chaque Membre une copie des comptes annuels pour chaque exercice social le 30 avril suivant la fin de chaque exercice social.

La Société donnera à chaque Membre toutes les informations la concernant disponibles à la Société pouvant être raisonnablement exigées par un Membre afin de remplir les obligations fiscales et de notification légales du groupe de sociétés dont le Membre est partie. Ces informations comprendront notamment tous les dépôts de déclaration de revenu, les déclarations fiscales et les recettes fiscales, les relevés de compte, livres et autres archives de la Société.

La Société utilisera les euros (EUR) pour sa devise fonctionnelle et elle préparera ses comptes annuels en conformité avec les principes comptables généralement acceptés à Luxembourg.

**Art. 22. Accès aux Livres et Dossiers de la Société.** Chaque Membre et ses réviseurs d'entreprises respectifs et/ou toute personne nommée par le Membre auquel la Société ne voit pas d'objection particulière peut, pendant les heures d'ouverture, avoir accès aux bureaux, bâtiments et sites de la Société et sera autorisé à consulter et contrôler à ses propres frais tous les livres et archives et à vérifier tous les biens détenus par la Société.

### *Souscription et Libération*

Les CENT VINGT CINQ MILLE (125.000) parts sociales de la Société d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune ont été toutes souscrites comme suit:

MGI S. à r.l., précitée, CENT VINGT CINQ MILLE (125.000) parts sociales.

Les CENT VINGT CINQ MILLE (125.000) parts sociales de la Société ont été entièrement libérées par un apport en numéraire de sorte que le montant de CENT VINGT CINQ MILLE EURO (EUR 125.000,-) est désormais à la libre disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié la présence des conditions énumérées à l'article 183 de la Loi sur les Sociétés et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges sous quelque forme que ce soit qui incomberont à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

### *Résolutions de l'Assemblée Générale des Membres*

L'associé représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital souscrit, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

- a. Le nombre de gérants est fixé à quatre (4).
- b. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Stuart Griffiths, Group Manager, né le 3 octobre 1948, à Rogiet (Royaume-Uni), ayant son adresse professionnelle à Al Masood Building, 4<sup>th</sup> floor, Najda Street, P.O.Box 322, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis;
  - M. Ziad Nabil Abou Nasr, Senior Manager, né le 28 décembre 1969, à Baabda (Liban), ayant son adresse professionnelle à Al Masood Building, 4<sup>th</sup> floor, Najda Street, P.O.Box 322, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis;

- M. Mahmood Samy Naib, Deputy Chief Executive Officer, né le 19 septembre 1966 à Baghdad (Iraq), ayant son adresse professionnelle à Khalidiya Tower, Khalidiya, P.O.Box 33933, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis; et

- M. Omar Ghassan Jihad Fahmi, Chief Operations Officer, né le 21 juin 1971 à Baghdad (Iraq), ayant son adresse professionnelle à Khalidiya Tower, Khalidiya, P.O. Box 33933, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis.

c. Le siège social de la Société est établi au: 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête du mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française. A la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg-Ville, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. GIBERT, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2011. Relation: LAC/2011/45070. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 14 octobre 2011.

Référence de publication: 2011168346/501.

(110195003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

**International Fashion Partners S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 30.986,69.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 72.036.

Le bilan établi au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Pour INTERNATIONAL FASHION PARTNERS S.A.

Fiduciaire FORIG SC

Référence de publication: 2011170248/12.

(110197914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

**NRZ Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 165.096.

**STATUTES**

In the year two thousand and eleventh, on the twenty-fifth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

“Median Kliniken S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147.339,

here represented by Mrs Linda HARROCH, maître en droit, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 25 November 2011.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacities, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which he declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**1. Corporate Form and Name.** This document constitutes the articles of incorporation (the “Articles”) of “NRZ Holding S.à r.l.” (the “Company”), a private limited company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the “1915 Law”).

## **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the “Registered Office”) is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers; or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a “Shareholders’ Resolution”) passed in accordance with these Articles - including Article 13.3 - and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law (“Luxembourg Law”).

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company’s nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

## **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of, and actively manage, also through the provision of services, any corporate bodies, partnerships or other entities in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.3 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.4 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.5 to invest and deal with the Company’s money and funds in any way and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.6 to borrow, raise and secure the payment of money in any way, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company’s property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.7 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.8 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security, including the guarantee and provision of security for the performance of the obligations of and the payment of any money (including capital, principal, premiums, dividends, interest, commissions, charges, discount and any related costs or expenses whether on shares or other securities) by any person including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person which is for the time being a member or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or is associated with the Company in any business or venture, with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company’s undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.8 “guarantee” includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of (including by advance of money, purchase of or subscription for shares or other securities and purchase of assets or services), indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness of any other person;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favor of any person) that are incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company’s objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

**5. Share capital.**

5.1 The Company's share capital is set at twenty thousand euros (EUR 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares of one euro (EUR 1.-) each (the "Shares"), divided into (i) four thousand (4,000) class A shares (the "Class A Shares"), (ii) four thousand (4,000) class B shares (the "Class B Shares"), (iii) four thousand (4,000) class C shares (the "Class C Shares"), (iv) four thousand (4,000) class D shares (the "Class D Shares") and (v) four thousand (4,000) class E shares (the "Class E Shares"), having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles.

5.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

5.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles. For any issue of addition Shares, all Shareholders shall have a subscription right upon the same terms and conditions as all the other subscribers and on a pro-rata of their participation in the Company. Such new issue shall require the consent of a majority of Shareholders representing at least 75% of the Shares.

5.5 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares (except from the Class A Shares) including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class(es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class E).

5.6 The Company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority: (i) no Class B Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class C Shares outstanding, (ii) no Class C Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class D Shares outstanding, (iii) no Class D Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class E Shares outstanding.

5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in Article 5.7), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes E, D, C and B Shares shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant Class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class of Shares, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**6. Indivisibility of Shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

**7. Transfer of Shares.**

7.1 During such time as the Company has only one Shareholder, the Shares will be freely transferable.

7.2 During such time as the Company has more than one Shareholder:

7.2.1 Shares may not be transferred other than by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares have agreed to the transfer in general meeting;

7.2.2 Shares may not be transmitted by reason of death to persons other than Shareholders unless Shareholders holding at least three quarters of the Shares held by the survivors have agreed to the transfer or in the circumstances envisaged by article 189 of the 1915 Law;

7.2.3 The transfer of Shares is subject to the provisions of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

## **8. Management.**

8.1 The Company will be managed by several managers (“Managers”) who shall be appointed by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

8.2 The Managers will constitute a board of managers or conseil de gérance (the “Board of Managers”) which shall consist in at least two (2) Managers nominated for appointment from a list of candidates submitted by (i) the Class A Shareholder and one (1) of which is referred as the class A manager (the “Class A Manager”) and (ii) by the Class B Shareholder and one (1) of which is referred as the class B manager (the “Class B Manager”).

8.3 A Manager may be removed at any time for any legitimate reason by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

**9. Powers of the Managers.** The Board of Managers, may take all or any action, which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

## **10. Representation.**

10.1 Subject as provided by Luxembourg Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

10.1.1 one Class A Manager or (ii) one Class A Manager together with one Class B Manager with respect to all matters not requiring the Shareholders’ consent as set out in Article 13.4. In case the Company is bound by the signature of one Class A Manager, he shall inform (by way of exchanging emails or telecopy) the Class B Manager with the relevant information before acting on behalf of the Company;

10.1.2 one Class A Manager together with one Class B Manager with respect to all matters requiring the Shareholders’ consent as set out in Article 13.4. In no circumstances, the Company shall be validly bound by the single signature of the Class B Manager only, unless as per article 10.1.3 powers have been delegated by a Class A Manager to a Class B Manager;

10.1.3 any person to whom such power has been delegated in accordance with Article 10.

10.2 Notwithstanding anything to the contrary in the Articles, the Board of Managers may only delegate any power relating to a matter requiring the Shareholders’ consent as set out in Article 13.4, by a resolution of the Board of Managers passed by the A Manager and the B Manager. The preceding sentence shall not limit the ability of any individual manager to delegate in accordance with article 10 the powers he has.

**11. Agent of the Managers.** Any manager may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent’s powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

## **12. Board Meetings.**

12.1 Meetings of the Board of Managers (“Board Meetings”) may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

12.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a “Manager’s Representative”) at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under Article 12.5.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of the Managers are present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority but obligatorily with the vote of one Class A Manager and one Class B Manager. Managers who at the time of a Board Meeting are in Germany or the United Kingdom shall not participate in a Board Meeting.

12.5 A Manager or his Manager’s Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment (initiated from Luxembourg) provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than

the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

12.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned. For the avoidance of doubt, written resolution shall be avoided in case the Company has to decide any important or strategic decisions.

12.7 The minutes of a Board Meeting shall be drafted and signed in English; extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **13. Shareholders' resolutions.**

13.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

13.2 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.3 Any resolution to change these Articles, subject to any provision of the contrary, needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

13.4 Unless otherwise set out in the 1915 Law, with respect to the following matters, the Managers shall act only after and in accordance with a Shareholders' Resolution passed by a simple majority of the votes cast at a Shareholders' Meeting:

13.4.1 the termination or amendment of any shareholders' agreement which might be concluded with respect to the Company;

13.4.2 the increase or decrease of the registered share capital of any of the companies of the Median group which shall mean any direct subsidiary or participation of the Company (the "Group Companies") or any of the direct subsidiary of a direct subsidiary of the Group Companies (the "Acquisition Companies");

13.4.3 the establishment of any new companies by the Company, any Acquisition Company or Group Company as well as of joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Company or any Group Company participate;

13.4.4 the winding up or filing for bankruptcy with regard to the Company, any Acquisition Companies or Group Companies as well as of joint ventures in which any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.5 the splitting, disposal and redemption of shares or participations in the Company, any Acquisition Company or Group Company as well as joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.6 the issuance of any instruments convertible into share capital or any interest therein (whether on its own behalf or as a nominee of any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies as well as joint ventures in which any of the Company, Acquisition Companies or Group Companies participate);

13.4.7 the establishment of silent partnerships, the granting of any profit participation certificates or other agreements relating to the participation in the profits of the Company, any Acquisition Company or any Group Company as well as in any joint ventures in which any of the Company, the Acquisition Companies or Group Companies participate;

13.4.8 the taking up of any new bank debt, any other debt or entering into any other transaction which would have the commercial effect of borrowing money by the Company, any Acquisition Company or any Group Company with the exception of (i) the use of overdraft facilities (including factoring) in the amount of up to EUR 10,000,000 (in words: ten million euro) for working capital purposes and (ii) the taking up of new bank debt in the amount of up to EUR 1,000,000 (in words: one million euro) in the aggregate;

13.4.9 the granting of loans by the Company, any Acquisition Company or any Group Company to a third party (i.e. any other person or entity except for the Company, the Acquisition Companies or the Group Companies);

13.4.10 the creation of any encumbrance over any asset or property of the Company, any Acquisition Companies or Group Companies, the taking over of third party liabilities, the granting of options, sureties, indemnities or guarantees by the Company, any Acquisition Company or any Group Company exceeding an amount of EUR 1,000,000 in each case and other than pursuant to or permitted under the existing facility agreements or in the ordinary course of business;

13.4.11 the alteration of existing facilities agreements (including the fixing of the interest rate), any action or omission that would constitute a breach of the facilities agreements and the accelerated repayment of existing facilities;

13.4.12 the sale of (i) all or substantially all assets of the Company, an Acquisition Company or a Group Company; (ii) the sale of assets (other than for factoring purposes) of the Company, an Acquisition Company or a Group Company the fair market value of which exceeds an amount of EUR 1,000,000 in the individual case and EUR 5,000,000 in aggregate or (iii) the sale of one or several clinics or other real estate of the Group Companies;

13.4.13 any acquisition of shares or interests in any companies or real estate by the Company, an Acquisition Company or a Group Company if the purchase price for such acquisition exceeds EUR 1,000,000 or if the shares or interests or real estate acquired represent more than 25 percent of the shares or interests in the respective company;

13.4.14 the conclusion, amendment or termination of any sale & leaseback agreements;

13.4.15 the amendment of the articles of association of the Acquisition Companies or the Group Companies;

13.4.16 the decision on dividend distributions, repayment of shareholder loans, payment of interest on shareholder loans or payment of any other distribution to shareholders of the Company, any of the Acquisition Companies or any of the Group Companies;

13.4.17 the conclusion of any agreement with a Related Party. This shall also apply to agreements between the Company and the Acquisition Companies or Group Companies or agreements between the Acquisition Companies and the Group Companies or among the Acquisition Companies or the Group Companies to the extent that other Related Parties than the Company, the Acquisition Companies and the Group Companies are involved;

13.4.18 the appointment of auditors, lawyers, and other advisors outside the ordinary course of business;

13.4.19 the replacement of the initial funding terms;

13.4.20 the waiving of any positive closing condition and the request to close despite the occurrence of a negative closing condition under any share purchase agreement in relation with the acquisition of the Group Companies as well as the rescission in relation thereof;

13.4.21 any final and binding offer made to members of the Operating Management Team with regard to the Management Participation;

13.4.22 the initiation of the Exit Process;

13.4.23 the adoption or amendment of the business plan and annual budgets (including capital expenditures and personnel) for any company of the Median group;

13.4.24 the alteration of the accounting reference date or the accounting policies or principles of the Company or for any Group Company;

13.4.25 the approval of the annual financial statement of any Group Company;

13.4.26 the conclusion, amendment or termination of any supply contract exceeding a volume of EUR 1,000,000 or with a duration of more than 12 months;

13.4.27 the conclusion, termination or amendment of any agreement incurring obligations exceeding an amount of EUR 200,000 in the individual case;

13.4.28 the conclusion, amendment or termination of any material agreement on co-operation with third parties, or contractual or corporate joint ventures with third parties other than in the ordinary course of business in accordance with past practice;

13.4.29 the initiation, termination or settlement of any litigation or arbitration proceedings exceeding a value of the matter of EUR 100,000 in each individual case or each series of cases resulting from the same pattern or (ii) are of major economic relevance for the Median group of companies; and

13.4.30 the initiation, the termination or settlement of any disputes with any material supplier, pension or health care insurance.

13.5 In so far as Article 12.4 refers only to the Company, a prior Shareholders' Resolution shall also be required in case such matters require approval by a shareholders' resolution at the level of the Acquisition Companies and/or the Group Companies.

13.6 The Shareholders' Meeting may give its prior general approval, by way of a Shareholders' Resolution, to any of the matters listed in Article 12.4. The Shareholders' Meeting may revoke such approval at any time.

13.7 Each Manager may call and convene Shareholders' Meeting at any time by written notice to the Shareholder(s) and the Board of Manager. Unless otherwise agreed by the Shareholders, at least ten (10) Business Days notice prior to each Shareholders' Meeting shall be given. The notice shall be accompanied by an agenda for the meeting. Only matters on the agenda shall be discussed and resolved upon at the Shareholders' Meeting, unless otherwise agreed by all Shareholders, subject to the consent of both Shareholders. For the avoidance of doubt, any Shareholder may call and convene a Shareholders' Meeting at any time by written notice at least ten (10) Business Days notice.

13.8 A quorum in a Shareholders' Meeting shall be constituted if representatives representing at least 75% of the votes and at least one representative of each Shareholder are present in person, via video transmission or by telephone.

13.9 A meeting of shareholders may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.10 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a meeting of Shareholders provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and gives his vote in writing.

#### **14. Business year.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders passed by a simple majority of the votes cast at a Shareholders' Meeting, declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

15.3 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

15.4 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

15.4.1 an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then

15.4.2 the balance of the total Available Amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J shares, then if no Class J shares are in existence, Class I shares and in such continuation until only Class B shares are in existence).

## 16. Dissolution and Liquidation.

16.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with Luxembourg Law and Article 12.4. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company.

16.2 After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions.

## 17. Definition

1915 Law	has the meaning set out in Article 1;
Acquisition Companies	has the meaning set out in Article 13.4.2;
Articles	has the meaning set out in Article 1;
Available Amount	<p>means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 14 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled and (iii) any preferred return as defined in clause 5.3 which remains unpaid but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR + PR) - (L + LR)$ <p>Whereby:</p> <p>AA = Available Amount            NP = net profits (including carried forward profits)            P = any freely distributable reserves            CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled            L = losses (including carried forward losses)            LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles            PR = Preferred Return;</p>
Board Meeting	has the meaning set out in Article 12.1;
Board of Managers	has the meaning set out in Article 8.2;
Class A Manager	has the meaning set out in Article 8.2;
Class A Shareholder	means Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under Section B, number 146.995;
Class B Manager	has the meaning set out in Article 8.2;
Class B Shareholder	means PICMED S.A., a société anonyme existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 42, rue de la Vallée, L2661 Luxembourg,

	registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under Section B, number 146.614;
Company	has the meaning set out in Article 1;
Exit	shall mean either of: (a) the transformation of the legal form of the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries into a stock corporation and, following such transformation, the completion of an initial public offering of the shares in the Holding Company or the shares in a direct or indirect subsidiary by which all or substantially all of the value of the Group is realised; (b) the sale or transfer of shares in the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries by which all or substantially all of the value of the Group is realised; (c) the sale of all or substantially all of the assets of the Holding Company or any of its direct or indirect subsidiaries by which substantially all of the value of the Group is realised; or (d) the dissolution and subsequent liquidation of the Holding Company;
Exit Process	means the process for an Exit;
Group	means the Holding Company, the Company, the Acquisition Companies and the Group Companies;
Group Companies	has the meaning set out in Article 13.4.2;
Holding Company	means Median Gruppe S.à.r.l., a company incorporated as a société à responsabilité limitée and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg;
Interim Accounts	means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date;
Interim Account Date	means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares;
Luxembourg Law	means the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law;
Management Participation	means the management participation program shall be implemented at the level of the Company for the benefit of members of the Operating Management Team;
Managers	has the meaning set out in Article 8.1;
Manager Representative	has the meaning set out in Article 12.3;
Operating Management Team	means the CEO, the COO, the CFO, the CMO, the head relation manager with sick and pension funds, the head of quality assurance and regulatory affairs, the director for M&A and corporate finance, the regional manager for Region East, the regional manager for Region Berlin, the Region North West and the regional manager for Region Middle-South;
Registered office	has the meaning set out in Article 2.1;
Related Party (together Related Parties)	means (i) Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited. Or Marcol Europe S.A., or (ii) a Shareholder or an Affiliate or any company or partnership in which (x) a Shareholder or any of the funds managed or advised by Advent International Corporation (y) Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A. directly or indirectly holds more than 5% of the shares or interests or (iii) any current or former employee, officer, executive or permanent advisor of Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A. or any company or partnership referred to in (ii) above, or (iv) any company or partnership which employs, is managed or advised by any current or former employee, officer, executive or permanent advisor of Advent International Corporation and employees of such permanent adviser, Marcol International Asset Management Limited or Marcol Europe S.A.;
Shares	has the meaning set out in Article 5.1;
Shareholders	has the meaning set out in Article 5.1;
Shareholders Resolutions	Resolutions has the meaning set out in Article 2.2.2;
Share Premium Account	has the meaning set out in Article 5.2.

## 18. Interpretation and Luxembourg law.

18.1 In these Articles:

18.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

18.1.2 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

18.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

#### *Subscription and Payment*

The twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by "Median Kliniken Sàrl", prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand euros (EUR 20,000), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional dispositions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2012.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro.

#### *Resolutions of the sole partner*

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
2. The following persons are appointed managers of the Company for an indefinite period:
  - Mr Godfrey ABEL, accountant, born on July 2, 1960 in Brixworth, England, residing at 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, as Class A Manager; and
  - Mr Pii KETVEL, Director, born on 4 June 1968 in Helsinki, residing at 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, as Class B Manager.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

«Median Kliniken S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147.339,

ici représentée par Madame Linda HARROCH, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg le 25 novembre 2011.

La procuration, signée ne varietur par le mandataire du comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme et Nom.** Ce document constitue les statuts (les «Statuts») de «NRZ Holding S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»).

#### **2. Siège Social.**

2.1 Le siège social de la Société (le «Siège Social») est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

## 2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit au sein de la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance;  
ou

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (au sein de la même commune ou non) par résolution des associés de la Société (une «Résolution des Associés») prise en conformité avec ces Statuts - notamment l'article 13.4 - et les lois en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg notamment la Loi de 1915 (la «Loi Luxembourgeoise»).

2.3 Au cas où des événements d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par l'Associé Unique ou le Conseil de gérance, le cas échéant.

2.4 La Société peut ouvrir des bureaux ou des succursales au sein du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

## 3. Objet. L'objet de la Société est:

3.1 d'agir en tant que société holding d'investissement et de coordonner l'activité de, de gérer activement, également, au travers de la mise à disposition de services, toutes entités dans lesquelles la Société a un intérêt direct ou indirect, et d'acquérir (soit par souscription originale, offre publique, achat, échange ou autre) la totalité ou une partie du capital, des actions, des obligations, des bons ou autres titres émis ou garantis par toute Personne et tout autre actif et de les détenir en tant qu'investissements, de les vendre, de les échanger et d'en disposer;

3.2 d'acheter, de prendre à bail, d'échanger, de louer ou d'acquérir par tout autre moyen tout bien immeuble ou meuble et tout droit ou privilège existant sur ce bien ou relatif à celui-ci;

3.3 de vendre, louer, échanger, de mettre ou de prendre en location et de disposer de tout bien immeuble ou meuble et/ou de la totalité ou d'une partie du fonds de commerce de la Société, incluant pour les actions, obligations ou autres titres, totalement ou partiellement libérés, de toute Personne, ayant ou non (en totalité ou en partie) un objet similaire à celui de la Société; de détenir toutes actions, obligations et autres titres ainsi acquis; d'améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, octroyer des options sur, ou négocier la totalité ou une partie des biens et droits de la Société;

3.4 de réaliser tout commerce ou affaires de toutes sortes et d'acquérir, entreprendre ou poursuivre tout ou une partie des affaires, des biens et/ou passifs de toute Personne réalisant des affaires;

3.5 d'investir et de négocier de l'argent et les fonds de la Société et de prêter de l'argent et d'octroyer crédit à toute Personne avec ou sans garantie;

3.6 d'emprunter, lever ou garantir le paiement de sommes d'argent, incluant l'émission (dans le cadre permis par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et autres titres ou instruments financiers, perpétuels ou autre, convertibles ou non, à payer ou non sur la totalité ou une partie des biens de la Société (présents et futurs) ou sur son capital non encore libéré, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.7 d'acquérir tout intérêt dans, fusionner avec, ou entrer dans tout partenariat ou accord relatif au partage de profits, l'union d'intérêts, la coopération, la participation en société, la concession mutuelle ou autre, avec toute Personne, incluant tout employé de la Société;

3.8 de conclure toute garantie ou tout engagement d'indemniser, et de fournir toute sûreté incluant les garanties et octroi de sûretés pour la réalisation d'obligations et le paiement de toute somme d'argent (incluant le capital, le principal, les primes, dividendes, intérêts, commissions, charges, escomptes ou tous coûts relatifs ou dépenses sur actions ou autre titres) par toute Personne incluant toute entité sociale dans laquelle la Société a un intérêt direct ou indirect ou toute Personne étant membre ou ayant un intérêt direct ou indirect dans la Société ou étant associée avec la Société dans toute activité ou entreprise, que la Société en reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), soit par engagement Personnel ou hypothèque, sûreté ou privilège sur tout ou une partie du fonds de commerce, des biens, des actifs ou du capital non encore libéré de la Société (présent et futur) ou par tout autre moyen; pour les besoins du présent Article 3.8 «garantie» inclut toute obligation, quel qu'en soit le libellé, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de (incluant l'avance d'argent, l'achat ou la souscription d'actions ou autres titres et l'achat d'actifs ou de services), d'indemniser et maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement, ou d'être responsable, de toute autre manière, des dettes de toute autre Personne;

3.9 de faire toute chose prévue aux paragraphes du présent Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que commettant, agent, le contractant, fiduciaire ou autre; (c) par l'intermédiaire de fiduciaires, agents, sous-contractants ou autres; (d) seul ou avec d'autre(s) Personne(s);

3.10 de faire toutes choses (incluant conclure, réaliser ou délivrer des contrats, actes, accords et arrangements avec ou en faveur de toute Personne) incitant ou propice à l'accomplissement de tout ou partie de l'objet social de la Société, ou l'exercice de tout ou partie des pouvoirs de celle-ci;

SOUS RESERVE que la Société n'entrera jamais dans aucune opération qui constituerait une activité réglementée du secteur financier ou qui exigerait une licence professionnelle conformément à la loi luxembourgeoise, sans l'autorisation requise par celle-ci.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est de vingt mille euros (EUR 20.000,-), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales») divisées en (i) quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales A»), (ii) quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales B»), (iii) quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales C»), (iv) quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales D») et (v) quatre mille (4.000) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales E») ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

5.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts.

5.3 La Société peut, sans restriction, accepter tout apport en capital ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions à l'apporteur.

5.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts. Pour toute émission de Parts Sociales additionnelles, tous les Associés auront un droit de souscription identique au pro rata de leur participation dans la Société. Une telle émission de Parts Sociales requerra le consentement d'une majorité des Associés représentant au moins 75% du capital social.

5.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A) y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces Catégorie(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec les Parts Sociales de Catégorie E).

5.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant: (i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C, (ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D, (iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E.

5.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.6, une telle Catégorie de Parts Sociales donne droit à leurs détenteurs au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la Catégorie de Parts Sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

5.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes E, D, C et B sera le Montant Disponible de la Catégorie de Part Sociale concernée au moment de l'annulation de cette Catégorie de Part Sociale sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

5.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des Parts Sociales de la Catégorie de Parts Sociales concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

#### **6. Parts indivisibles.**

6. Chaque Part Sociale est indivisible.

6.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plusieurs Personnes sous réserve que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société lequel d'entre eux devra être considéré comme leur représentant; la Société s'adressera à ce représentant comme s'il était l'unique associé au regard de cette Part Sociale notamment eu égard à l'exercice du droit de vote, aux dividendes ainsi qu'à tous autres droits à paiement.

#### **7. Transfert des parts.**

7.1 Dans l'hypothèse où la Société ne comprend qu'un seul Associé, les Parts Sociales seront librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où la Société comprend plusieurs Associés:

7.2.1 Les Parts Sociales ne sont pas transmissibles autrement qu'à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales aient accepté le transfert en assemblée générale.

7.2.2 Les Parts Sociales ne peuvent être transmises à cause de mort à d'autres personnes que les Associés à moins que les Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales détenues par les ayants droit aient accepté le transfert ou dans les circonstances prévues par l'article 189 de la Loi de 1915.

7.2.3 Le transfert de Parts Sociales est soumis aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

## **8. Gérance.**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants («Gérants») nommés par une Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

8.2 Les Gérants constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») qui sera composé d'au moins deux (2) dont (i) un (1) es choisi pour nomination sur une liste de candidats proposé par l'Associé de Catégorie A (le «Gérant de Catégorie A») et (ii) un (1) es choisi pour nomination sur une liste de candidats proposé par l'Associé de Catégorie B (le «Gérant de Catégorie B»).

8.3 Un gérant pourra être révoqué à tout moment, pour toute cause légitime, par Résolution des Associés prise en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts.

**9. Pouvoirs des Gérants.** Le Conseil de Gérance, peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, à l'exception de celles requérant une décision des Associés conformément à la Loi Luxembourgeoise ou aux présents Statuts.

## **10. Représentation de la Société.**

10.1 Sous réserve des dispositions prévues par la Loi Luxembourgeoise et les présents Statuts, les Personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou engager la Société:

10.1.1 (i) un Gérant de Catégorie A ou (ii) un Gérant de Catégorie A avec un Gérant de Catégorie B concernant toutes les questions ne nécessitant pas le consentement des Associés tel qu'indiqué sous l'Article 13.4. Dans le cas où la Société serait engagée par la signature d'un Gérant de Catégorie A, il informera (par le biais d'échange d'emails ou de télécopie) le Gérant de Catégorie B avec des informations appropriées avant d'agir pour le compte de la Société;

10.1.2 un Gérant de Catégorie A avec une Gérant de Catégorie B concernant toutes les questions nécessitant le consentement des Associés tel que détaillé sous l'article 13.4. En aucun cas, la Société ne sera valablement engagée par la seule signature d'un Gérant de Catégorie B seulement, à moins que, conformément à l'article 10.1.3, les pouvoirs n'aient été délégués par un Gérant de Catégorie A à un Gérant de Catégorie B;

10.1.3 toute personne à qui le pouvoir aura été délégué en conformité avec l'article 10.

10.2 Nonobstant toute disposition contraire dans les présents Statuts, le Conseil de Gérance peut seulement déléguer un pouvoir relatif à une question nécessitant le consentement des Associés tel qu'indiqué sous l'Article 13.4., par une résolution du Conseil de Gérance adoptée par le Gérant de Catégorie A et par le Gérant de Catégorie B. La phrase précédente ne limitera pas la capacité de tout Gérant individuel à déléguer ses pouvoirs conformément à l'article 10.

**11. Agent des Gérants.** Tout Gérant, peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées et détermine les pouvoirs, responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire, la durée de représentation de la Société ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

## **12. Réunion du Conseil de Gérance.**

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les «Réunions du Conseil de Gérance») sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance nommera un président.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sans convocation préalable si tous les gérants ont renoncé aux formalités de convocation, soit par écrit ou lors de la dite Réunion du Conseil de Gérance en personne ou par un représentant autorisé.

12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une Réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant (le «Représentant») (à l'exclusion de toute autre personne), pour assister, délibérer, voter et exécuter ses fonctions en son nom lors de cette Réunion du Conseil de Gérance. Un Gérant peut agir en tant que représentant de plusieurs autres Gérants lors d'une Réunion du Conseil de Gérance sous réserve que (et tant que les conditions de quorum sont satisfaites) au moins deux Gérants soient physiquement présents à la Réunion du Conseil de Gérance tenue en personne ou participent à la Réunion du Conseil de Gérance tenue conformément à l'Article 11.5.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple mais obligatoirement avec le vote d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B. Les Gérants qui, au moment de la tenue d'une Réunion du Conseil de Gérance se trouvent en Allemagne ou au Royaume-Uni ne peuvent pas participer à une Réunion du Conseil de Gérance.

12.5 Tout Gérant ou son représentant peut valablement participer à une Réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire (initiée depuis le Luxembourg)

sous réserve que chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants tout au long de la réunion. Ledit participant sera réputé présent à la réunion, sera comptabilisé dans le quorum et habilité à prendre part au vote. Conformément à la Loi Luxembourgeoise, toute affaire conclue de telle manière par les Gérants sera, pour les besoins de ces Statuts, réputée valablement et effectivement conclue par le Conseil de Gérance, nonobstant le fait que le nombre de Gérants (ou leur représentant) physiquement présents au même endroit est inférieur au nombre requis.

12.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou pour tout Gérant, son Représentant), est valide et effective comme si elle avait été adoptée lors d'une Réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu, signés par ou au nom d'un ou plusieurs des Gérants. Les résolutions écrites devront être évitées en cas de prise de décisions importantes et stratégiques.

12.7 Les procès-verbaux des Réunions du Conseil de Gérance sont rédigés et signés en anglais; les extraits de ces procès-verbaux certifiés par tous les Gérants présents aux réunions.

### **13. Résolutions des Associés.**

13.1 Tout Associé dispose d'un vote pour chaque Part Sociale qu'il détient.

13.2 Les Associés ne modifieront pas la nationalité de la Société et n'obligeront pas l'un des Associés à accroître sa participation dans la Société autrement que par un vote unanime des Associés.

13.3 Toute résolution visant à modifier ces Statuts, sous réserve de toute disposition contraire, doit être adoptée par une majorité en nombre des associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

13.4 Sauf indication contraire dans la Loi 1915, à l'égard des questions suivantes, les Gérants doivent agir seulement après et conformément à une Résolutions des Associés adoptée par une majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale:

13.4.1 la résiliation ou la modification de tout pacte d'associés qui pourraient être conclus en relation avec la Société;

13.4.2 l'augmentation ou la réduction du capital social d'une des sociétés du Groupe Median qui signifie toute filiale directe ou indirecte ou participation de la Société (les «Sociétés du Groupe») ou chacune des filiales directes d'une Filiale directe des Sociétés du Groupe (les «Sociétés d'Acquisition»);

13.4.3 l'établissement de nouvelles sociétés par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles, la Sociétés, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent;

13.4.4 la liquidation ou dépôt de bilan de la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles la société, une des Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe participent;

13.4.5 la scission, la cession et le rachat de parts sociales ou de participations dans la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles, les sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe participent;

13.4.6 l'émission de tout instrument convertible en capital ou d'intérêts y afférents (que ce soit pour son propre compte ou en tant que prête-nom de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles l'une des sociétés, Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent);

13.4.7 l'établissement de partenariats, l'octroi de toute forme de titres participatifs ou d'autres ententes relatives à la participation aux bénéfices de la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe ainsi que les joint ventures dans lesquelles l'une des sociétés, Société d'Acquisition ou Société du Groupe participent;

13.4.8 la mise en place de toute nouvelle dette bancaire, de toute autre créance ou de toute autre opération qui aurait pour effet commercial de faire emprunter de l'argent par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe à l'exception de (i) l'utilisation de lignes de crédit (y compris l'affacturage) pour un montant maximum de EUR 10.000.000 (dix millions d'euros) pour son fond de roulement et (ii) la mise en place de nouvelles créances bancaires d'un montant pouvant aller jusqu'à 1.000.000 euros (un million d'euros) au total;

13.4.9 l'octroi de prêts par la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe à un tiers (soit une autre personne ou entité, sauf pour la Société, les Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe);

13.4.10 la création de toute charge sur un élément d'actif ou les biens de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe, la prise en charge des passifs de tiers, l'octroi d'options, de cautions, indemnités ou garanties par la Société, toute Société d'Acquisition ou Société du Groupe supérieure à un montant de EUR 1.000.000 dans chaque cas et autrement que conformément à aux accords existants dans des contrats de crédit ou durant le cours normal des affaires;

13.4.11 la modification des accords existants dans des contrat de crédit (y compris la fixation du taux d'intérêt), toute action ou omission qui constituerait une violation des accords existants dans des contrats de crédit et sur le remboursement accéléré des lignes de crédit existantes;

13.4.12 la vente de (i) la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe; (ii) la vente d'actifs (autres qu'à des fins d'affacturage) de la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe, la valeur juste demandée étant supérieure à un montant de EUR 1.000.000 dans un cas individuel et dans toutes sociétés et EUR 5.000.000 au total, ou (iii) la vente d'une ou de plusieurs cliniques ou d'autres biens immobiliers des Sociétés du Groupe;

13.4.13 toute acquisition de parts sociales ou d'intérêts dans toutes sociétés ou de biens immobiliers par la Société, Société d'Acquisition ou Société du Groupe si le prix d'achat pour cette acquisition est supérieur à 1.000.000 euros, ou si les parts sociales ou les intérêts ou les biens immobiliers acquis représentent plus de 25 pour cent des actions ou des intérêts de la société en question;

13.4.14 la conclusion, la modification ou la cessation de toute vente et accords de cession de bail;

13.4.15 la modification des statuts à la constitution des Sociétés d'Acquisition ou les Sociétés du Groupe;

13.4.16 la décision sur des distributions de dividendes, le remboursement d'avances, le paiement des intérêts sur avances ou le versement de toute autre distribution aux Associés de la Société, une des Sociétés d'Acquisition ou de l'une des Sociétés du Groupe;

13.4.17 la conclusion de tout accord avec une Partie Afférente. Cela s'applique également aux accords entre la Société et les Sociétés d'Acquisition ou Sociétés du Groupe ou aux contrats entre la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe ou parmi les Sociétés d'Acquisition ou les Sociétés du Groupe dans la mesure où des Parties Afférentes autre que la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe sont impliquées;

13.4.18 la nomination d'auditeurs, d'avocats et autres conseillers en dehors du cours normal des affaires;

13.4.19 le remplacement des termes financiers initiaux;

13.4.20 la renonciation à toute condition de clôture et de demande de fermeture, malgré la survenance d'une condition de clôture négative en vertu de tout accord de souscription en relation avec l'acquisition des Sociétés du Groupe ainsi que la résiliation à l'égard de celles-ci;

13.4.21 toute offre définitive et contraignante faite aux membres de l'Equipe de Gestion Opérationnelle en ce qui concerne la Participation du Management;

13.4.22 le lancement du Processus de Sortie;

13.4.23 l'adoption ou la modification du plan d'affaire et les budgets annuels (y compris les dépenses en capital et en personnel) pour toute entreprise du Groupe Median;

13.4.24 la modification de la date de référence comptable ou de la politique comptable ou des principes de la Société ou pour toute autre compagnie du groupe;

13.4.25 l'approbation des états financiers annuels de toute société du groupe;

13.4.26 la conclusion, la modification ou la résiliation de tout contrat d'approvisionnement excédant un volume de 1.000.000 euros ou d'une durée de plus de 12 mois;

13.4.27 la conclusion, la résiliation ou la modification d'une convention d'engagements de dépenses dépassant un montant de 200.000 euros dans le cas individuel;

13.4.28 la conclusion, la modification ou la résiliation de tout accord significatif sur la coopération avec des tiers, ou un contrat avec des tiers autres que dans le cours normal de ses affaires en conformité avec la pratique passée;

13.4.29 l'initiation, la résiliation ou le règlement de tout litige ou d'arbitrage dépassant une valeur de l'objet de 100.000 euros dans chaque cas particulier ou de chaque série de cas résultant du même schéma ou (ii) sont d'une importance économique majeure pour des Sociétés du Groupe Median; et

13.4.30 l'initiation, la résiliation ou le règlement de tout différend avec un fournisseur matériel, de retraite ou d'assurance vie.

13.5 Tant que l'article 13.4 fait uniquement référence à la Société, une Résolution des Associés est également requise dans le cas où ces questions doivent être approuvées par une résolution des associés au niveau des Sociétés d'Acquisition et / ou des Sociétés du Groupe.

13.6 L'Assemblée Générale des Associés peut donner son accord général préalable, par le biais d'une Résolution des Associés, pour l'un des éléments visés à l'article 13.4. L'Assemblée Générale peut révoquer cette autorisation à tout moment.

13.7 Chaque Gérant peut appeler et convoquer l'Assemblée Générale à tout moment par notification écrite aux Associés et les autres membres du Conseil de Gérance. Sauf convention contraire des Associés, une notification d'au moins dix (10) Jours Ouvrables devra être donnée avant chaque Assemblée Générale. L'avis doit être accompagné d'un ordre du jour de la réunion. Seuls les points figurant à l'ordre du jour doivent être discutés et résolus à l'assemblée des Associés, sauf accord contraire de tous les Associés, sous réserve du consentement des deux Associés. Afin d'éviter tout doute, chaque Associé pourra convoquer une réunion de l'Assemblée Générale en donnant une notification d'au moins dix (10) Jours Ouvrables au préalable.

13.8 Un quorum dans une Assemblée Générale doit être constitué si les représentants représentent au moins 75% des votes et au moins un représentant de chacun des Associés est présent en personne, via transmission vidéo ou par téléphone.

13.9 Une réunion des Associés peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation, soit par écrit ou, soit lors de l'Assemblée Générale, en personne ou par un représentant autorisé.

13.10 Si, à ce moment, la Société n'a pas plus de vingt-cinq Associés, les Résolutions Simples des Associés peuvent être adoptées par vote par écrit plutôt que lors d'une assemblée des Associés pour autant que chaque Associé reçoive le libellé exact du texte des résolutions ou des décisions à adopter et donne son vote par écrit.

#### 14. Exercice social.

14.1 L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### 15. Distribution des parts.

15.1 Du bénéfice net, déterminé en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent seront prélevés et alloués à la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital nominal de la Société.

15.2 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés par voie de Résolutions des Associés adoptées à la majorité simple des votes exprimés à la réunion des Associés.

15.3 Le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi de 1915 ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les Associés concernés.

15.4 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

15.4.1 un montant équivalent à 0.25% de la valeur nominale de chaque Part Sociale sera distribué de manière égale à tous les Associés au pro rata de leurs Parts Sociales, sans égard de Catégorie, puis

15.4.2 le solde du Montant Disponible sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière Catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie E, puis si aucune Part Sociale de Catégorie E existe, les Parts Sociales de Catégorie D, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie B en circulation).

#### 16. Dissolution et Liquidation.

16.1 La dissolution de la Société sera décidée par l'assemblée des Associés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'Article 12.4. Si à tout moment il n'y a qu'un seul Associé, celui-ci peut à sa propre discrétion, décider de liquider la Société en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et dettes, connus ou inconnus, de la Société.

16.2 Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 14.4 à moins que les Associés n'en décident autrement.

#### 17. Définitions.

Associés	a le sens qui lui est donné à l'article 5.1 des Statuts;
Associé de Catégorie A	signifie Advent Clinic (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siege social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 146.614;
Associé de Catégorie B	signifie PICMED S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siege social au 42, rue de la Vallee, L2661 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 146.614;
Compte de Prime d'Emission	a le sens qui lui est donné à l'article 5.2 des Statuts;
Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date du Compte Intérimaire correspondant;
Conseil de Gérance	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2 des Statuts;
Date des Comptes Intérimaires	signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et d'annulation de la Catégorie correspondante de Parts Sociales;
Equipe de Gestion Opérationnelle	signifie le CEO, COO, CFO, CMO, le enefice le des fonds de pensions et maladies, le responsables des affaires en matière d'assurance et règlementaire, le enefice le des enefice l de Fusion et Acquisition et d'ingénierie financière, le enefice le pour la Région Est, le enefice le pour la Région Berlin, le enefice le pour la Région North West et le enefice le pour la Région Middle South;
Gérants	a le sens qui lui est donné à l'article 8.1;
Gérant de Catégorie A	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2;

Gérant de Catégorie B Groupe	a le sens qui lui est donné à l'article 8.2; signifie la Société Holding, la Société, les Sociétés d'Acquisition et les Sociétés du Groupe;
Loi Luxembourgeoise	signifie les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg et incluant la Loi de 1915, telle que modifiée;
Loi de 1915	a le sens qui lui est donné à l'article 1 <sup>er</sup> des Statuts;
Loi Luxembourgeoise	a le sens qui lui est donné à l'article 2.2.2 des Statuts;
Montant disponible	désigne le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) pour autant que l'Associé aurait eu droit à des distributions de dividendes conformément à l'article 14 des Statuts, augmenté par (i) des réserves librement distribuables et (ii) comme c'est le cas peut être par le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Catégorie de parts sociales à être annulé, (iii) tout Rendement Préférentiel tel que défini à l'article 5.3 demeurant impayé, mais réduit par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportés) et (ii) les sommes à être mises en réserve (s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts, à chaque fois comme indiqué dans les Comptes Intérimaires (sans pour éviter tout doute, tout double comptage) de sorte que: $AA = (NP + P + CR + PR) - (L + LR)$ En vertu duquel: AA = Montant Disponible NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) P = des réserves librement distribuables CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Catégorie de parts sociales pouvant être annulé L = pertes (y compris les pertes reportées) LR = toute somme à être mis en réserve(s) conformément aux exigences de la loi ou des Statuts PR = Rendement Préférentiel;
Partie Afférente, ensemble Parties Afférentes	signifie (i) Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited. Ou Marcol Europe S.A., ou (ii) un Associé ou une société Affiliée ou toute société ou partenariat dans lequel (x) un Associé ou chacun des fonds gérés ou conseillé par Advent International Corporation (y) Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A. directement ou indirectement détient plus de 5% des parts .enefic ou intérêt ou (iii) tout employé (actuel ou ancien), agent, officier, conseiller exécutif ou permanent, actuel ou ancien de Advent International Corporation, Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A. ou toute société ou partenariat auquel il est référé sous (ii), ou (iv) toute société ou partenariat qui emploie, est géré ou conseillé par toute actuel ou ancien employé, agent, officier, conseiller exécutif ou permanent d' Advent International Corporation et les employés du conseiller permanent, Marcol International Asset Management Limited ou Marcol Europe S.A.;
Participation du Management	signifie le programme de participation de gestion qui sera mis en place au niveau de la Société au bénéfice de l'Equipe de Gestion Opérationnelle;
Parts Sociales	a le sens qui lui est donné à l'article 5.1 des Statuts;
Processus de Sortie	désigne le procédé pour une Sortie;
Représentant	a le sens qui lui est donné à l'article 12.3 des Statuts;
Réunions du Conseil de Gérance	a le sens qui lui est donné à l'article 12.1 des Statuts;
Résolutions des Associés	a le sens qui lui est donné à l'article 2.2.2 des Statuts;
Siège Social	a le sens qui lui est donné à l'article 2.1 des Statuts;
Société	a le sens qui lui est donné à l'article 1 <sup>er</sup> des Statuts;
Sociétés d'Acquisition	a le sens qui lui est donné à l'article 13.4.2 des Statuts;
Sociétés du Groupe	a le sens qui lui est donné à l'article 13.4.2 des Statuts;
Société Holding	désigne Median Gruppe S.à r.l., une société consituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg;
Sortie	désigne soit: (e) la transformation de la forme juridique de la Société ou de l'une de ses filiales directes ou indirectes dans une société anonyme et, après cette transformation,

l'achèvement d'un placement initial d'actions de la Société Holding ou des parts d'une Filiale directe ou indirecte par lequel la totalité ou la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisée;

(f) la vente ou le transfert de Parts Sociales de la Société Holding ou une de ses Filiales directes ou indirectes par lequel la totalité ou la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisé;

(g) la vente de la totalité ou la quasi-totalité des actifs de la Société Holding ou une de ses Filiales directes ou indirectes par lequel la quasi-totalité de la valeur du Groupe est réalisé; ou

(h) la dissolution et la liquidation de la Société Holding;

Statuts

a le sens qui lui est donné à l'article 1<sup>er</sup> des Statuts.

## 18. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

18.1 Dans les présents Statuts:

18.1.1 Une référence à:

(a) un genre inclut tous les genres;

(b) (à moins que le contexte ne requiert autrement) l'utilisation du singulier inclut le pluriel et inversement;

(c) une «personne» inclut la référence à tout particulier, entreprise, corporation et autre entité sociétaire, gouvernement, état ou organisme d'état ou toute société commune, association ou partenariat, ou tout corps syndical (qu'il ait ou non une personnalité juridique propre);

(d) une disposition légale ou loi inclut toutes modifications et toutes refontes de celle-ci (avec ou sans modification).

18.1.2 Les titres contenus dans les présents Statuts n'affectent pas leur interprétation.

18.2 En sus des présents Statuts, la Société est aussi soumise à toutes dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

### *Souscription et Libération*

«Median Kliniken S.à r.l.», prénommée, a souscrit l'ensemble des vingt mille (20.000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt mille euros (EUR 20.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2012.

### *Frais*

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à mille cinq cents euros.

### *Résolutions de l'associé unique*

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 2-4, rue Beck, L-1222 Luxembourg.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Godfrey ABEL, comptable, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Royaume-Uni, demeurant au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que Gérant de Catégorie A; et

- Monsieur Pii KETVEL, administrateur de société, né le 4 juin 1968 à Helsinki, demeurant au 2, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, en tant que Gérant de Catégorie B.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. HARROCH, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 29 novembre 2011. Relation: EAC/2011/15968. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011168388/933.

(110194573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

**Parros S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 129.677.

---

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011170315/9.

(110197651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Menolly Cheapside S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 16.858,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.706.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2011.

Référence de publication: 2011170286/10.

(110197496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**MH-SH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10, Wisswée.

R.C.S. Luxembourg B 68.794.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011170287/13.

(110197825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Mikra-Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5441 Remerschen, 10, Wisswee.

R.C.S. Luxembourg B 45.334.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2011170288/13.

(110197823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Mister Minit Luxembourg s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 19.334.

---

Les comptes annuels au 31 mars 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011170289/13.

(110197816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Moto - Land, société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1741 Luxembourg, 77-79, rue de Hollerich.  
R.C.S. Luxembourg B 22.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011170292/13.

(110197827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**MSI Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 125.174.

Le Bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

*Pour MSI Alpha S.à r.l.*

Représenté par M. Julien François  
Gérant de Classe B

Référence de publication: 2011170293/13.

(110197747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Mustiris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 128.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170294/10.

(110197873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**MYJG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 171, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 108.738.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 12/12/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011170295/10.

(110197703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**O! Bijoux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 114.641.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA  
L-2530 LUXEMBOURG  
4, RUE HENRI SCHNADT  
Signature

Référence de publication: 2011170297/13.

(110197814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**OCM Luxembourg EPOF A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.993.

—  
Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Szymon DEC  
Gérant

Référence de publication: 2011170298/12.

(110197489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**OCM Luxembourg EPOF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.601.

—  
Les Comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2011.

Szymon DEC  
Gérant

Référence de publication: 2011170299/12.

(110197490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Safra I.P. Holding Co., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 91.703.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Pour Safra I.P. Holding Co.  
Amicorp Luxembourg S.A.  
Agent domiciliataire  
Représentée par M. Julien François  
Administrateur

Référence de publication: 2011170339/15.

(110197729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**One Commodities S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 40, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 147.254.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170300/10.

(110197999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**Optique Quaring Bonnevoie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1260 Luxembourg, 110, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 45.880.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011170301/10.

(110197687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2011.

---

**WM Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 651.837,50.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.441.

**EXTRAIT**

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales daté du 30 novembre 2011 que CVC Capital Partners Asia Pacific II L.P., ayant son siège social à Walker House, 87, Mary Street, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmans représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Iles Anglo-Normandes, inscrite au Jersey Financial Services Commission sous le numéro 87453, a transféré 1.838 parts sociales de la Société de la manière suivante:

1. transfert de 368 parts sociales de catégorie A à CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A L.P., ayant son siège social à Walker House, 87, Mary Street, George Town, KY1-9005 Grand Cayman, Iles Caïmans représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, prénommé;

2. transfert de 368 parts sociales de catégorie B à CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A L.P., prénommé représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, prénommé;

3. transfert de 368 parts sociales de catégorie C à CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A L.P., prénommé représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, prénommé;

4. transfert de 368 parts sociales de catégorie D à CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A L.P., prénommé représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, prénommé;

5. transfert de 366 parts sociales de catégorie E à CVC Capital Partners Asia Pacific II Parallel Fund - A L.P., prénommé représenté par son general partner CVC Capital Partners Asia II Limited, prénommé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un gérant*

Référence de publication: 2011168749/30.

(110195397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

---